

Prénom : Nom :
Tel: E-mail. :

Profession : Lieu :
Adresse domicile :
.....
Adresse de facturation (si différente de ci-dessus)
.....

24_01 Autoprotection et bientraitance institutionnelle..... Je m'inscris :
Les 30 et 31 mai 2024 - Délai d'inscription : 13 mai 2024

24_02 Enfance maltraitée et dissociation traumatique..... Je m'inscris :
Les 10 et 11 octobre 2024 - Délai d'inscription : 17 septembre 2024

23_03 Parents auteurs de maltraitance..... Je m'inscris :
Les 28 et 29 novembre 2024 - Délai d'inscription : 11 novembre 2024

23_04 Le réseau comme trampoline de résilience..... Je m'inscris :
Les 5 et 6 septembre 2024 - Délai d'inscription : 15 août 2024

24_06 Violence dans le couple, séparation et parentalité : qu'en est-il des enfants ? ... Je m'inscris :
Les 18 et 19 mars 2024 - Délai d'inscription : 23 février 2024

Par ma signature, j'atteste avoir lu et accepté les conditions d'inscription et de désistement (voir verso).

Date et lieu : Signature :

Formulaire à renvoyer, de préférence par e-mail, à : inscription@gbm-psy.ch
Ou par courrier à : G&BM-PSY | Route de Forel-Dessous 29 | 1526 Forel-sur-Lucens

Conditions d'inscription et de désistement

Conditions d'inscription

- Les demandes d'inscription peuvent se faire par courrier ou par e-mail et sont prises dans l'ordre d'arrivée.
- L'inscription est enregistrée dès réception par G&BM de votre bulletin d'inscription complété et signé. Un e-mail confirmant la réception de votre inscription vous parvient dans les 7 jours ouvrables suivant la réception de votre formulaire.
- Une facture sera envoyée à l'adresse de facturation mentionnée entre 10 et 20 jours avant le début du cours.
- Votre inscription est validée et définitive à réception de la moitié (ou totalité) des frais de la formation par virement bancaire. **Merci de mentionner le numéro de facture GBM dans « communication ».**
- L'entier des frais de formation sera versé avant le premier jour de la formation.

Conditions de désistement

- En cas de désistement plus de 30 jours avant le début de la formation, votre acompte vous sera rendu, moyennant un dû de CHF 100.- pour frais administratifs.
- En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation, votre acompte restera acquis.
- En cas de désistement moins de 7 jours avant le début de la formation, l'entier du montant de la formation est dû à l'exception des désistements justifiés par certificat médical, ou si vous trouvez un remplaçant.e. Dans tous les cas de désistement ci-dessus, des frais de traitement de dossier à hauteur de CHF 100.- seront perçus.

Attestation et absence

- Les heures attestées sont d'une durée de 60 minutes.
- Au terme de la formation, une attestation de participation avec descriptif de la formation est délivrée.

Le secrétariat reste à votre disposition pour toute information complémentaire par courrier ou e-mail à contact@gbm-psy.ch.